



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

LISTE DES COMMUNAUTÉS ÉNERGÉTIQUES

LUXEMBOURG, LE 13 JANVIER 2025

SECTEUR ÉLECTRICITÉ

Nom de la Communauté énergétique	Raison sociale	Siège social	Date de la dernière notification
COMMUNAUTE ENERGETIQUE ALBAACH	Association sans but lucratif	12, Albaach L-5471 Wellenstein	29/04/2024
SNUPHY	Société Civile Immobilière	47A, rue de Sanem L- 4485 Soleuvre	02/05/2024
Giumax	Association sans but lucratif	8, rue de Saint-Hubert L-1744 Luxembourg	07/05/2024
E-Community	Société coopérative	6, Jos Seylerstrooss L-8522 Beckerich	15/05/2024
Theisen-Hubsch Green Energy	Association sans but lucratif	33, Rue St. Désert L-6850 Manternach	01/07/2024
Peintures Robin S.A.	Société anonyme	31, Rue de la Gare L- 8705 Useldange	02/07/2024
Energiecommunautéit Blaschent	Association sans but lucratif	27, Rue de l'école L-7391 Blaschette	27/07/2024

Copropriété Kremer & Consorts	Syndicat de copropriétaires	73, Cité Schmiedenacht L-4993 Sanem	17/08/2024
Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaires du Nord (SIDEN)	Syndicat intercommunal	Bleesbrück L-9359 Bettendorf	27/08/2024
Reiff Solar	Société coopérative	2, Rue de Marbourg L-9764 Marnach	06/09/2024
Communauté énergétique locale Mertens-Reifenberg-Moecher	Association sans but lucratif	2B, a Klatzber L-9150 Eschdorf	24/09/2024
Communauté énergétique Heynen a.s.b.l.	Association sans but lucratif	14, Rue Dr Joseph Peffer L-2319 Howald	28/09/2024
Communauté énergétique Schanck-Haff Solar	Association sans but lucratif	10, Duarrefstrooss L-9755 Hupperdange	23/11/2024
Communauté énergétique MAOL	Association sans but lucratif	41, rue du Grunewald L-1646 Senningerberg	13/12/2024
Solarstrom rue Meechtem	Société cooperative	5, rue Mechtem L-5435 Oberdonven	09/01/2025
Communauté énergétique MKKM Energy	Association sans but lucratif	34, cité Bettenwiss L-8479 Eischen	13/01/2025
COMMUNAUTE ENERGETIQUE Haller Réimer Strooss	Association sans but lucratif	40, rue des Romains L-6370 Haller Waldbillig	13/01/2025

Tel que prévu par l'Art. 8^{quater} (11) de la Loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité, la constitution et la dissolution d'une communauté énergétique sont à notifier au régulateur moyennant un formulaire de notification qu'il met à disposition à cette fin. Ce formulaire se trouve sur le site <https://guichet.ilr.lu/portal/>. Des plus amples renseignements au sujet du partage d'énergie peuvent être trouvés sur le site www.weshareenergy.lu.

